

Le Nobilien

Quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ?

Édito du maire

Chères
Nobiliennes,
chers
Nobiliens,

La vie est faite d'espérance, de croyance en l'avenir. C'est à ce titre que nous devons rester optimistes. Optimistes quant à la sortie de cette crise sanitaire qui met à mal depuis bientôt un an le sens que nous donnons au bonheur de vivre ensemble dans notre commune.

De nombreux moments de rencontre et des débats ont été supprimés, des activités associatives interdites, des spectacles reportés...

La vaccination, avec l'espoir qu'elle peut faire naître, est peut-être une solution à ce silence assourdissant qui a envahi nos équipements sportifs, notre Maison Pour Tous, nos rues et nos places, même s'il faudra être prudents et patients.

En ce début d'année, j'ai une pensée toute particulière pour les plus âgés d'entre nous. Nous sommes malheureusement amenés à reporter le traditionnel repas des Aînés (prévu initialement début février), pour des raisons évidentes de santé publique. Je sais que certains d'entre vous souffrent d'isolement, d'absence d'activités associatives, de manque de contacts... Vos élus municipaux sont à votre disposition pour vous entendre, n'hésitez pas à faire appel à eux. Nous aurons l'occasion d'aller à votre rencontre dans les prochaines semaines !

Naturellement, compte-tenu des contraintes sanitaires, la cérémonie des Vœux du Maire n'aura pas lieu en ce mois de janvier. L'année passée, une nouvelle équipe municipale s'est installée. Des travaux importants ont été lancés concernant des équipements. L'année qui vient sera celle des études afin de pouvoir définir les grandes lignes des projets qui seront réalisés dans la suite du mandat.

Cela m'amène à vous souhaiter, avec une profonde sincérité, une Excellente Année 2021, pour vous et vos proches. Qu'elle nous apporte à tous, l'envie de bâtir un monde nouveau, de paix, de prospérité, d'échanges et de respect !

Soyez optimistes, croyez en l'avenir, et prenez grand soin de vous !

Bien sincèrement, Michel BUGNET, Maire

Bulletin d'informations municipales - JANVIER 2021 - N°29

Sommaire

ENFANCE jeunesse - 02

- Reprise des activités périscolaires
- Du neuf à l'école

ANIMATIONS associations - 04

- Concert d'automne

VIE municipale - 05

- Présentation de l'équipe technique
- Voeux du maire en ligne

INFOS post-it - 07

- Les actions de La Communauté de Communes

ENFANCE jeunesse

REPRISE DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES POUR LES JEUNES NOBILIENS

De nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place dans les écoles de Nouaillé-Maupertuis en 2014. Après concertation avec les familles et les enseignants, ils se sont traduits par l'organisation de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) par la municipalité, à raison d'une heure par semaine pour les enfants scolarisés dans les deux écoles. Ces activités, stoppées depuis le début de la crise sanitaire, ont repris début janvier 2021, les mercredis matins pour les enfants de maternelle et les vendredis pour les enfants d'élémentaire. L'organisation des NAP implique le personnel



communal périscolaire avec l'appui des associations nobiliennes intéressées (Tennis de table, EMIL, Nouaillé 1356, Judo Club Miosson, La Boule Nobilienne, les Ateliers des Rives). Au programme en janvier : Théâtre, Paper Toy, BD, débats, activités manuelles et de motricité, découverte musicale, activités sportives...

NOUVEAU MOBILIER EN ÉLÉMENTAIRE



Au fil des années, le mobilier scolaire vieillit. Son renouvellement s'avérait indispensable à l'école élémentaire. L'équipe municipale a donc décidé d'équiper chaque année deux classes avec des bureaux et chaises neufs. Début janvier, une cinquantaine d'enfants ont découvert ces nouveaux équipements installés pendant les vacances de Noël.

Meilleur confort de travail pour les élèves, plus de souplesse dans l'organisation de l'espace avec des tables individuelles, nettoyage facilité grâce aux chaises que l'on peut suspendre : des atouts qui font l'unanimité des intéressés. Ces équipements s'inscrivent dans une logique de modernisation régulière du groupe scolaire.

UN PARFUM DE NOËL À L'ÉCOLE

L'année 2020 a été compliquée pour tous, petits et grands, notamment à l'école. Malgré tout, il était important de terminer l'année en beauté à l'école dans une atmosphère festive, tout en respectant les



gestes barrières, pour marquer l'arrivée de cette belle période de Noël. Frédéric BRISSON, le cuisinier, a régalé ses convives jeudi 17 décembre 2020 avec le traditionnel repas de Noël à la cantine. Le Père Noël a répondu présent et a effectué son habituelle visite à l'école maternelle le lendemain, pour la plus grande joie des enfants, en apportant des cadeaux pour les classes et la garderie.



C'est avec plaisir qu'une grande majorité des encadrants, ont arboré des déguisements de circonstance. Plongés dans une ambiance de fête, les enfants étaient ravis ; il y en avait bien besoin après ce 1^{er} trimestre sous le signe des gestes barrières !

NETTOYONS LA NATURE, SUITE !

Une nouvelle opération « **Nettoyons la nature** » a eu lieu le samedi 26 septembre 2020 au matin. La municipalité remercie la vingtaine de bénévoles qui, une nouvelle fois, a donné de son temps pour ramasser les déchets apportés



par le vent dans les fossés ainsi que ceux jetés indécemment par certains par les fenêtres des voitures.

Un merci tout particulier aussi à Gérard MATHIEU qui, deux fois par an, prépare cette opération en collaboration avec la Mairie.

ENCOMBREMENT DES TROTTOIRS

RAPPEL

Le camion de collecte des déchets de la Communauté de Communes fait sa tournée sur Nouaillé-Maupertuis tous les lundis matins, pour les déchets ultimes et pour le tri collectif.

Une fois les containers vidés, ils doivent être rentrés sans trop tarder.

► POUR INFO, la législation prévoit que :

- Laisser sa poubelle sur le trottoir une semaine est passible de **35 € d'amende**.
- Stationner une voiture sur un trottoir est passible de **35 € d'amende**.



POUR TOUT SAVOIR DE L'EAU DU ROBINET COMBIEN VOUS COÛTE VOTRE EAU ?



Depuis 2018, tous les abonnés d'Eaux de Vienne paient leur eau potable au même prix. C'est pourquoi, à Nouaillé-Maupertuis, le prix du mètre cube est de 2,28€ TTC, abonnement compris.

► POURQUOI BOIRE L'EAU DU ROBINET ?

- L'eau du robinet coûte jusqu'à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.
- 80% du coût d'une bouteille d'eau sont consacrés à l'emballage et à la commercialisation.
- L'eau du robinet revient approximativement à 0,0022€ le litre.
- L'eau du robinet est beaucoup plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne, emballages polluants à fabriquer et à recycler.
- Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.



► MAÎTRISER VOTRE CONSOMMATION D'EAU

Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses habitudes de consommation d'eau afin de ne pas la gaspiller.

Retrouvez les conseils utiles sur eauxdevienne.fr

> Espace Environnement > La production de l'eau du robinet
> Eco gestes.

► Les représentants de Nouaillé-Maupertuis au syndicat Eaux de Vienne sont **Michel BUGNET** et **Chantal RENOARD**.

CONCERT D'AUTOMNE DU SAMEDI 3 OCTOBRE

Pour le traditionnel concert d'automne à l'abbatiale, l'ensemble poitevin Mozartiana, sous la direction de Louis THÉVENIAU, accompagné d'une quinzaine d'instrumentistes et de chanteurs, avait mis à l'honneur un répertoire tiré des plus belles pages de la musique classique française du XVIII^e au XX^e siècle. Parmi les œuvres interprétées, le public a pu apprécier le rondeau



Florent RIBARDIÈRE

des *Indes galantes* de Jean-Philippe RAMEAU, le *Duo des fleurs* extrait de l'opéra *Lakmé* de Léo DELIBES et le *Cantique de Jean RACINE* de Gabriel FAURÉ. Malgré la jauge limitée imposée par la situation sanitaire, une centaine de personnes ont assisté à cette soirée organisée par la mairie de Nouaillé-Maupertuis, en partenariat avec l'école de musique intercommunale l'EMIL.

SORTIE PATRIMOINE INDUSTRIEL EN VALLÉES DU CLAIN : « (RE)-DÉCOUVERTE DE SAVOIR-FAIRE OUBLIÉS »



Samedi 10 octobre, les visiteurs étaient venus nombreux pour découvrir ou redécouvrir deux lieux de la mémoire du patrimoine industriel de la Communauté de Communes des Vallées du Clain : le Moulin Robin de Château-Larcher et l'ancienne tuilerie du Gué-de-l'Omme de Nouaillé-Maupertuis.

En présence des maires des deux communes, les associations Les Amis du Patrimoine de Château-Larcher et Les Amis de la Tuilerie de Nouaillé-Maupertuis ont permis au public d'appréhender l'histoire des deux sites mais aussi des outils et des savoir-faire anciens.

À la fin de l'animation, les visiteurs ont pu poser de nombreuses questions aux membres des associations.

Cette sortie s'inscrivait dans le cycle de visites-découvertes du patrimoine de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, initié il y a trois ans par la Mairie de Nouaillé-Maupertuis.

■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La commémoration de l'armistice du 11 Novembre 2020 est un moment important de notre mémoire collective. Malgré le contexte, la municipalité a souhaité maintenir l'événement et a honoré comme chaque année, la mémoire des combattants et des victimes du premier conflit mondial. La cérémonie a eu lieu en comité restreint, les règles de distanciation se sont imposées aux personnes présentes (élus, anciens combattants) et il n'y a pas eu de vin d'honneur.

■ LES SERVICES TECHNIQUES, UN SERVICE INDISPENSABLE DE NOTRE COMMUNE



L'équipe des services techniques est composée de sept agents. Les ateliers sont situés 4 allée des Justices. Le travail est organisé sous la responsabilité de Jean-Pierre DALLAY. Une grande partie du travail consiste à l'entretien de la commune, en particulier les espaces verts, les équipements sportifs et culturels. Cette équipe aux compétences multiples intervient également sur les bâtiments et la voirie de la commune. Depuis 2014, les élus municipaux ont décidé de renouveler régulièrement le matériel technique (tondeuses, camions, équipements ...) afin d'offrir au personnel de bonnes conditions de travail et de sécurité.

■ HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

En collaboration avec les enseignants des écoles, la municipalité a tenu à honorer la mémoire de l'enseignant Samuel PATY, cruellement assassiné le 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine.



Un rassemblement a eu lieu le mercredi 4 novembre 2020 avant la rentrée en classe. Dans son discours, le maire Michel BUGNET a souligné l'émotion et l'effroi que suscitent de tels crimes.

La directrice de l'école élémentaire Anne-Sophie RENAULT-KOSLOVSKI a lu un extrait de la lettre de Jean JAURÈS aux instituteurs (de 1888), rappelant le rôle essentiel de l'École dans la lutte contre l'ignorance et la barbarie.

Puis, pendant une minute, parents d'élèves, élus, enfants ont fait silence pour rendre hommage aux victimes du terrorisme.



Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux .

Les vœux du maire 2021 en vidéo sur :

<https://youtu.be/dzU5lmcXmwU> ou sur nouaille.com

ETAT CIVIL



NAISSANCES

05/01/2020	CLÉMENT Henri
23/01/2020	CAILLAUD Adèle
23/01/2020	LATTERI Mia
28/01/2020	FERMÉ Léonie
13/02/2020	DESHAYES Constance
23/02/2020	SAUVAGE Yüna
15/03/2020	DISSOUBRAY WEBER Jade
22/03/2020	MARTINEAU Fanny
24/03/2020	GAUGAIN Louis
30/03/2020	MAITRE Liam
09/04/2020	LEBLOND Lise
17/04/2020	MEYNIER Rose
16/06/2020	MARQUIS Aliénor
17/06/2020	BERNARD LEQUAND Nathaël
24/06/2020	MONTIGNY Paul
27/06/2020	TANNEUR Oihan
11/07/2020	AZEVEDO Arnaud
18/07/2020	ROUSSEAU-MORISSET Zélie
05/08/2020	MAREE Côme
19/08/2020	BARDON Kaïs
19/08/2020	BELICAULT Jade
16/09/2020	CASA Simon
17/10/2020	MARCHAT Gabriel
18/10/2020	GROLLAUD Clémence
25/10/2020	AKYOLLU Yavuz
24/10/2020	ROGEON Ewar
10/11/2020	RICHEFORT Léo
18/11/2020	NADEAU Paul
13/12/2020	LEFORT Lucien
14/12/2020	AKYOLLU Tunay
22/12/2020	CORDIER Théa
27/12/2020	RIDA-CHAFAI Romie



MARIAGES

22/08/2020	PELTIER Christel et GUILLET David
12/09/2020	GENET Isabeau et GRANDSAIGNE-LENFANT Marius
18/09/2020	JOUTEAU Thierry et GUERIN Véronique
10/10/2020	CHARRAULT Mélène et LEHACAUT Séraphine
17/10/2020	DOUX Nicolas et MORERE-PIGEARIAS Marion
21/12/2020	CHABRILLANGES Gilles et LEMAIRE Gérard



DÉCÈS

05/01/2020	MARCEAU Paulette née ORDRONNEAU
27/01/2020	LUQUÈS Jacqueline née BORDE
23/01/2020	KAULBARS Geneviève née MENUDET
27/01/2020	ROEDERER Mireille, née JACOB
02/02/2020	AUCHÉ Raymond
10/02/2020	GAUDIN Nadège, née GRATTON
27/02/2020	BRUNEAU Jeanne
01/03/2020	CLÉMENT Madeleine, née PICARD
09/03/2020	BRUNET Junien
13/03/2020	ARTUS Jacques
16/03/2020	MARCHAND Jeannine, née MÉNARD
08/04/2020	DAVID Gilbert
23/04/2020	BRION Lucienne
27/04/2020	BRUNETEAU André
28/05/2020	BÉGUÉ Gilbert
22/05/2020	COUSIN Eric
06/07/2020	THOMAS Jean
21/07/2020	LETOURNEAU Gisèle, née BOMBARD
08/08/2020	PASQUIER Christiane, née MORISSET
22/08/2020	BRUNET Ginette, née MOREAU
19/09/2020	AMILIEN André
25/09/2020	GUILLEMIN Bernard
28/10/2020	CARRIOT Lysia, née LEBEAU
07/11/2020	BEGOIN Rolande, née VILLECHANGE
08/11/2020	VIGNAUD Yvonne, née ROCHER
22/11/2020	LUQUES Emile

ZÉBULON NOBICHIEEN



LES DÉLÉGUÉS DE NOUAILLÉ-MAUPERTUIS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU CLAIN COMMUNIQUENT



Depuis quelques années, les Communautés de Communes se voient doter d'un nombre de plus en plus important de compétences, en pleine responsabilité ou

partagées avec les communes. La Communauté de Communes des Vallées du Clain n'échappe pas à cette règle, et prend de plus en plus de place dans nos vies quotidiennes : ramassage des ordures, tri sélectif, environnement, activités extra-scolaires, petite enfance, voirie, activités culturelles, urbanisme...

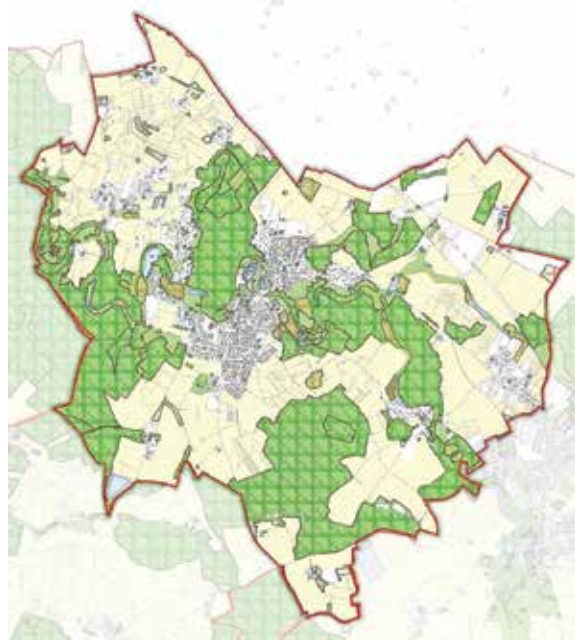
Notre commune est représentée dans cette instance par quatre délégués, élus en même temps que les conseillers municipaux le 15 mars 2020 : Michel BUGNET, Chantal RENOARD, Patrick PICHON, et Marie-Claire BRUNET. Régulièrement des décisions sont prises par l'ensemble des 41 délégués des communes membres. Nous souhaitons vous faire part des plus importantes d'entre elles au fil de la parution du « Nobilien ».

► Afin de pouvoir organiser une saison culturelle d'été dans les meilleures conditions, en complément de la saison culturelle de La Passerelle, un théâtre de verdure intercommunal est en cours de réalisation à Château-Larcher, au sein du site médiéval.

Si les conditions sanitaires le permettent, l'inauguration est prévue à la fin du printemps 2021.

► Sur suggestion de la commune d'accueil, le conseil communautaire a décidé de créer au cours de l'année 2021 un stade de tir à l'arc à côté de la grande halle de Smarves, permettant d'organiser des compétitions de niveau national (il n'en n'existe qu'un seul actuellement en Nouvelle Aquitaine). Le coût en sera de 627 000 € HT, dont environ 127 000 € de reste à charge pour la communauté de communes.

► Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours de construction pour les dix années qui viennent, il devra intégrer tous les aspects restrictifs de la législation actuelle : protection des zones naturelles et des surfaces agricoles, densification de l'habitat, limitation de l'augmentation de la population... Nous rentrons dans une phase de finalisation des règlements et des natures de surface, avant enquête



publique. Pour notre commune, nos délégués ont défendu un équilibre entre un développement rendu nécessaire par un vieillissement de la population et la préservation de nos espaces, mais les négociations sont parfois difficiles tant le territoire intercommunal est disparate.

► La communauté de communes des Vallées du Clain octroie une dotation d'environ 100 000 € à notre commune pour l'entretien de la voirie.



Les routes départementales sont à la charge du Département.

De plus, des voies d'intérêt intercommunal faisaient jusqu'à présent l'objet d'une enveloppe supplémentaire de 200 000 € : c'est ainsi qu'ont été refaites la route de La Bertrandinière (vers Smarves) et la route du Pinier (vers Nieuil-l'Espoir). Il restait à reprendre la route des Plaids, dans un triste état, et dont le trafic est surtout lié à des véhicules en transit depuis ou vers La Villegle-du-Clain. Malheureusement – et les délégués de notre commune ont fait part de leurs regrets en bureau - il a été décidé par les élus responsables de ce dossier de supprimer cette dotation supplémentaire. C'est donc sur la dotation annuelle – qui reste constante année après année malgré l'accroissement du trafic – que ces travaux devront être faits !

■ DÉCÈS D'ANDRÉ AMILIEN, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL



André AMILIEN nous a quitté le 19 septembre 2020 à 84 ans. Il fut Conseiller Municipal dans l'équipe conduite par Jacques BORZEIX, durant 2 mandats de 1971 à 1983.

Né à Poitiers, André AMILIEN est venu s'installer à Nouaillé-Maupertuis avec son épouse en 1963, retrouvant par là-même, le « pays de ses ancêtres ».

Il a travaillé durant de longues années à la Sécurité sociale. Impliqué dans la vie associative de la commune, il était encore jusqu'à ces derniers mois trésorier de l'association des Anciens Combattants.

Appelé du contingent, il servit en Algérie de 1956 à 1959.

Monsieur Le Maire, le Conseil municipal et le personnel communal renouvellent à Éliane AMILIEN, sa femme, à Carole et Thierry, ses enfants ainsi qu'à Louis son frère, leurs plus sincères condoléances.

■ NOUAILLÉ-MAUPERTUIS ET SES LIEUX-DITS : LES BORDES !



Le village des Bordes, établi sur les pentes d'un vallon, est le plus peuplé des hameaux de la commune. Les premières mentions d'habitation remontent au XIII^e siècle. Il regroupe les fermes de Bernon, La Doterie, La Cadrousse et... les Bordes, sur une ligne de passage amenant au moulin des Bordes près du Miosson. Terres dépendantes de l'Abbaye de Nouaillé, elles changèrent plusieurs fois de propriétaires au cours des siècles.

Sous l'ancien régime, en sus de l'habituelle population paysanne, on comptait plusieurs activités artisanales : tuiliers, chauliers, cabaretiers, maréchaux, menuisiers, sergiers, tailleurs ...

Aujourd'hui, proche de Poitiers et de son activité hospitalo-universitaire, la physionomie du village avec de nombreuses constructions neuves a changé. L'activité agricole est réduite, les vignes ont presque toutes disparu et les lopins de terre sont moins cultivés.

■ QUAND NOUAILLÉ FAISAIT SON CINÉMA!



Ils sont peu nombreux sur la commune de Nouaillé-Maupertuis à se rappeler ou même à avoir participé, au film *Un neveu silencieux*. Le tournage eut lieu pendant l'été 1976, au château de Régombert à l'entrée du village par la route de

Nieuil-l'Espoir. Ce film fut réalisé par Robert ENRICO à partir du roman de l'écrivain poitevin Paul SAVATIER sorti en 1972. Il met en scène l'histoire d'une famille bourgeoise en vacances dans le Poitou. Le sujet traitait de la différence à travers le rôle « du petit Joël », enfant qui malgré son handicap apporta joie et bonne humeur sur le lieu du tournage. En plus de figurants de la commune, ce film avait pour vedettes des acteurs connus de l'époque : Jean BOUISE, Lucienne HAMON...

Diffusé en 1979, ce film ne fut malheureusement pas vu à Nouaillé-Maupertuis. Le soir de la programmation dans le cadre de la célèbre émission *Les dossiers de l'écran*, un orage survint et une panne d'émetteur priva les téléspectateurs nobiliens de la diffusion. Le film est malheureusement introuvable aujourd'hui !

L'acteur tenant le rôle de l'enfant, habitant Saint-Julien-l'Ars, est décédé récemment. Nous tenions à lui rendre hommage par cet article.





« LE NOBILIEN, quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ? » est une publication de la mairie de Nouaillé-Maupertuis. Les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune.

Directeur de la publication : Michel BUGNET

Rédacteurs en chef : Jean-Marc POIRIER - Éric MENANTEAU ont également collaboré à ce numéro : Maryline DUMINY, Danny POISSON, Chantal RENOARD, les agents du service patrimoine de la commune.

Crédits photos : Mairie de Nouaillé-Maupertuis, Florent RIBARDIÈRE, Freepik

Conception et réalisation : SOFYMAN - 06 59 48 09 01

Tirage 1400 exemplaires.